

De : [SeCA Mail](#)
À : Jaquet Sylvain
Objet : TR: Plan directeur cantonal: modification plan sectoriel d'exploitation des matériaux (PSEM) - Opposition
Date : mardi, 20 août 2024 13:16:27

De : Joana Ferreira <joanaferreira0509@hotmail.com>

Envoyé : mardi 20 août 2024 13:13

À : SeCA Mail <seca@fr.ch>

Objet : Plan directeur cantonal: modification plan sectoriel d'exploitation des matériaux (PSEM) - Opposition

Madame, Monsieur,

Par la présente, je tiens à vous faire part de mon opposition au projet de modification sectoriel des matériaux, notamment dans notre région (Commune du Gibloux) et plus précisément notre village et alentour.

En effet, nous avons déjà 2 gravières à quelques mètres de chez nous et nous ne souhaiterions pas en avoir davantage. Premièrement pour les éventuelles nuisances sonores, pollutions de l'air, la hausse du trafic et la perte de valeur de notre bien immobilier.

En plus de cela, la SBC a donné un préavis défavorable à notre première requête pour l'installation de panneaux photovoltaïques justifiant que cela nuirait à l'harmonisation du paysage. Nous avons donc dû revoir à la baisse le nombre de panneaux, ce qui impacte le rendement / rentabilisation de notre installation. Alors imaginez l'impact environnementale et l'harmonisation du paysage avec une nouvelle gravière dans la région ?

En vous remerciant pour l'attention portée au présent courriel, je vous transmets, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Joana Ferreira